

# RÈGLEMENT PARTICULIER TOURNOI PROMOBAD SENIOR DOUBLES – NC à P10 DE LA CHAPELLE SUR ERDRE 30 NOVEMBRE 2024

## Préambule

Les tournois Promobad sont une façon abordable de découvrir le monde de la compétition au Badminton.

L'objectif est de jouer plusieurs matchs, dans un temps réduit, contre des adversaires inédits, au sein d'une organisation permettant de se familiariser avec le déroulement de grands tournois.

## Généralités

**1.** Le Badminton Club de l'Erdre organise, le samedi 30 novembre 2024, un tournoi Promobad Départemental, au Gymnase du CREPS des Pays de la Loire, 5 avenue de la Babinière à La Chapelle sur Erdre, sur 8 terrains.

**2.** Ce tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Le présent règlement particulier rappelle les dispositions principales du RGC et les complète pour le bon déroulement de la compétition. Le tournoi est autorisé sous le numéro (**à venir**).

**3.** Un tournoi promobad ne nécessite pas la présence de Juge-Arbitres. Leur rôle est alors assuré par les Gestionnaires de la Compétition (GEO) afin d'assurer aussi bien la pédagogie nécessaire à la découverte du milieu de la compétition que la présentation et le respect des différents règlements qui s'appliquent. Le GEO principal du tournoi est Corentin L'HOSTIS.

## Tableaux

**4.** Ce tournoi Promobad se déroulera en Double Homme, Double Dame ou Double Mixte, selon les inscriptions des participants. Un seul tableau sera autorisé par joueur.

**5.** Dans la mesure du possible, les tableaux seront homogènes en genre et ne seront pas intergenre. Toutefois, si le nombre de participants n'était pas suffisant, le comité d'organisation se réserve la possibilité d'intégrer, marginalement, des paires mixtes dans des poules de double homme, ou des paires de dames dans des poules de double mixte, afin de permettre de ne pas annuler un tableau.

## Conditions de qualification

**6.** Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, être en possession de sa licence 2024-2025 le jour du tournoi et ne doit pas faire l'objet d'une suspension.

**7.** Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses des clubs de Loire Atlantique, non-classés ou classés jusqu'à P10 en double. Seuls les joueurs et joueuses Minimes, Cadets, Junior, Senior et Vétérans peuvent s'inscrire. Les autres catégories d'âge ne seront pas autorisées à s'inscrire.

## Principales dates

**8.** Tous les tableaux se joueront le samedi 30 novembre 2024.

**9.** La date limite d'inscription est fixée au dimanche 24 novembre 2024.

**10.** Les séries seront confectionnées à la date du tirage des tableaux, le 25 novembre 2024, sur la base de la dernière mise à jour du CPPH, en date du 21 novembre 2024.

## Modalités d'inscription

**11.** Les droits d'engagements sont de 8 € par joueur.

**12.** Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur Badnet. Aucune inscription ne sera possible par mail, courrier ou par téléphone.

**13.** L'inscription individuelle sur Badnet se réalise selon les modalités indiquées ici : <https://blog.i-click.fr/assistance/comment-minscrire-sur-une-competition-individuelle>

**14.** C'est la date d'inscription du deuxième joueur qui fixera l'ordre d'arrivée de la paire.

## Constitution des séries et tableaux

**15.** Les tableaux seront séparés en séries selon le niveau des paires. Pour les joueurs non-classés, la durée de pratique FFBaD servira à les départager. Pour les joueurs classés, le CPPH des paires au jour du tirage sera pris en compte. Les règles fédérales relatives aux limitations des écarts de CPPH au sein d'une paire ou d'une série sont sans objet sur cette compétition pour les classements autorisés.

**16.** La compétition se déroulera en poules uniques afin de favoriser le jeu. Des poules de 4 paires seront systématiquement retenues, afin de permettre à chaque joueur de jouer 3 matchs sur une durée limitée à 3h environ. A l'issue de ces 3 matchs, le classement de chaque poule sera établi.

**17.** Un maximum de 64 paires sera retenu afin de constituer jusqu'à 16 tableaux.

**18.** Les paires excédentaires seront placées en liste d'attente, selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Cette liste d'attente permettra les remplacements en cas de forfait entre la date du tirage et la date du tournoi.

## Déroulement

**19.** Une convocation sera adressée par mail au représentant du club dans la semaine précédant le tournoi, dès le tirage réalisé. Les convocations seront aussi publiées sur Badnet. Les joueurs ne recevant pas cette convocation pourront contacter le comité d'organisation du tournoi ([tournoi@bce44.net](mailto:tournoi@bce44.net)).

- 20.** L'échéancier affiché et les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. La moitié des tableaux seront joués le matin, de 10h à 13h, l'autre moitié sera jouée de 13h à 16h. Les joueurs du matin seront convoqués à 9h30, les joueurs de l'après-midi seront convoqués à 12h30.
- 21.** L'ordre des matchs respectera, autant que possible, la numérotation du programme. Cependant, ces horaires et l'ordre des matchs pourront être modifiés à tout moment sur décision du Comité d'Organisation, afin d'assurer le bon déroulement de la compétition. Des matchs pourront ainsi être permutés pour permettre le temps de récupération des joueurs sans pour autant retarder la compétition. Aucun joueur ne pourra être appelé plus d'une heure avant l'horaire indicatif de son prochain match.
- 22.** Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son prochain match.
- 23.** Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait.
- 24.** Le temps de préparation des joueurs sera de trois minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Le temps de repos entre deux matchs est de vingt minutes minimum, décompté entre le dernier point d'un match et l'engagement du match suivant. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- 25.** Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires pour son match.
- 26.** Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant de référence du tournoi sera le Yonex Mavis 2000 (plastique). Cependant, les joueurs peuvent s'accorder pour jouer en volants plumes, fournis à parts égales par chaque paire. En cas de désaccord, c'est le volant plastique qui s'impose.
- 27.** Les matchs se joueront en deux sets gagnants, de 21 points. Tous les matches seront en auto-arbitrage.
- 28.** Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs conseillers (deux maximum par paire de double), les organisateurs et les officiels. Le service médical sera autorisé à accéder aux terrains.

## Discipline

- 29.** Tout joueur participant à une compétition doit porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD : short ou jupe et tee-shirt. Les maillots d'autres sports ne sont pas une tenue conforme. L'appréciation de la conformité de la tenue est laissée aux organisateurs. Les tenues non-conformes seront tolérées, mais feront l'objet d'une explication pour qu'elles ne soient pas réemployées en compétition officielle.
- 30.** Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort qui aura lieu le 25 novembre 2024 devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la **Ligue des Pays de Loire de Badminton** (par courrier, au **3, Rue Pierre Lise, 49100 Angers** ou par mail à [secretariat@badminton-paysdelaloire.fr](mailto:secretariat@badminton-paysdelaloire.fr)), ainsi qu'au comité d'organisation du tournoi, par mail à [tournoi@bce44.net](mailto:tournoi@bce44.net). Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.

**31.** L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement les performances en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler à la table de marque avant son premier match.

## **Remboursements**

**32.** Les remboursements des désinscriptions ou des forfaits déclarés avant la date du tirage des tableaux seront effectués dans le mois suivant le tournoi.

**33.** Les forfaits déclarés entre la date du tirage et la veille du tournoi ne seront remboursés que sur présentation de la justification adressée à la Ligue de Badminton des Pays de la Loire.

**34.** Aucun remboursement ne sera effectué pour un forfait déclaré après le jour du tournoi.

## **Responsabilité**

**35.** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte de matériel, bris, vol, incident ou accident durant ou en marge de la compétition.

**36.** Les joueurs mineurs devront être accompagnés d'un responsable légal majeur (parent ou responsable du club du joueur) pendant toute la durée de leur présence sur la compétition. Le Comité d'Organisation, le Club organisateur et les Officiels de Terrain ne pourront pas être tenus responsables des conséquences d'un manquement à cette obligation.

**37.** Le Comité d'Organisation et le Club organisateur sont titulaires des droits médiatiques de cette compétition. Ils pourront autoriser la captation d'images fixes ou audiovisuelles et leur diffusion dans les médias ainsi que leur utilisation à des fins de promotion de la compétition. Il est rappelé que la liberté d'information prime sur le droit à l'image des participants.

## **Information**

**38.** Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique la pleine acceptation du présent règlement.